

Le 07/09/2020

**Le Collège Communal de la Ville de Mons** a l'honneur de vous informer qu'il y aura une séance du Conseil communal le **15/09/2020 à 18H00, Salle Calva d'Havré.**

## Ordre du jour de la séance

### SEANCE PUBLIQUE

#### **1 Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 16 juillet 2020**

##### Note de synthèse

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 16 juillet 2020

#### **2 Ordonnance de police rendant obligatoire le port du masque dans certains lieux de l'entité montoise dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus COVID-19.**

##### Note de synthèse

#### **3 Composition des commissions - Modifications**

##### Note de synthèse

Sur proposition du chef de groupe PS, Monsieur Jean-Luc BAUVOIS cèderait ses commissions du Conseil communal à Madame Colette WUILBAUT - VAN HOORDE.

Il convient de soumettre à l'assentiment du Conseil Communal la nouvelle composition des commissions.

#### **4 GRH/CB - Statuts administratif et pécuniaire - Modifications - Personnel du cadre du service entretien**

##### Note de synthèse

Etant donné que le Conseil Communal du 16.07.20 a modifié le cadre du service entretien en ajoutant un poste d'agent technique D7, il convient de fixer les conditions administratives de l'accès à ce grade.

De plus, il convient d'insérer dans le statut administratif, en ce qui concerne les dispositions relatives à l'évolution de carrière des agents de niveau E du cadre du personnel du service entretien, la prise en compte du diplôme de l'enseignement secondaire inférieur pour l'ensemble des évolutions de carrière des agents de niveau E.

En effet, cette disposition a été omise lors de l'élaboration des statuts administratif et pécuniaire arrêtés par le Conseil Communal en date du 15.07.14.

#### **5 GRH/DV/Modification du cadre du personnel ouvrier**

##### Note de synthèse

D'une part, le personnel ouvrier doit bénéficier d'un encadrement adapté. Pour ce faire, il convient d'augmenter le nombre d'emploi de contremaître/contremaître en chef prévu au cadre du personnel ouvrier.

D'autre part, le nombre d'ouvriers non qualifiés prévu au cadre du personnel ouvrier n'est pas suffisant au regard du nombre d'ouvriers qualifiés, il convient d'augmenter leur nombre afin de se rapprocher d'une proportion de 1 ouvrier non qualifié pour 4 ouvriers qualifiés.

**6 Interdiction de circuler aux véhicules de + de 5 tonnes - Maisières - Rue des Fusillés**

Note de synthèse

Réglementation de la circulation interdite aux véhicules de + 5 T et les inviter à emprunter la N6 – Rue Grande.

**7 Mise en piétonnier - Place du Coq à Jemappes**

Note de synthèse

Instauration d'une zone piétonne à la Place du Coq

**8 Création d'un emplacement PMR - rue du Centre à Flénu**

Note de synthèse

Instauration d'un emplacement réservé pour personne à mobilité réduite

**9 Abrogation d'un emplacement PMR - rue de Frameries à Cuesmes**

Note de synthèse

Abrogation d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite

**10 Abrogation d'un emplacement PMR - rue du Centre à Flénu**

Note de synthèse

Abrogation d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite

**11 Abrogation d'un emplacement PMR - Avenue du Champ de Bataille à Jemappes**

Note de synthèse

Abrogation d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite

**12 Création d'un emplacement PMR - rue du Peuple à CUESMES**

Note de synthèse

Instauration d'un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite.

**13 Instauration d'une zone de chargement et déchargement - Place de Cuesmes à CUESMES**

Note de synthèse

Création d'une zone de chargement et déchargement place de Cuesmes.

**14 Instauration d'un sens unique de circulation et réglementation d'une piste cyclable - Mons - Rue du Fisch Club**

Note de synthèse

Réglementation d'un sens unique de circulation suite à l'instauration d'une piste cyclable dans la partie comprise entre l'Avenue Saint Pierre et la Rue de l'Alchimiste.

**15 Réglementation d'une piste cyclable et d'une zone de stationnement - Mons - Avenue Baudouin de Constantinople**

Note de synthèse

Instauration d'une piste cyclable et d'une zone de stationnement de part et d'autre de l'hôpital Saint-Joseph.

**16 Réglementation du stationnement - Mons - Chemin de l'Oasis**

Note de synthèse

Interdiction de stationner côté pair au Chemin de l'Oasis à Mons.

**17 Réglementation de zones d'évitement striées - Harveng - Rue de la Roche**

Note de synthèse

Réglementation de deux zones d'évitement striées et d'un îlot Rue de la Roche à Harveng

**18 Réglementation d'un chemin réservé aux piétons et cyclistes - Mons - Rive Droite du Canal du Centre**

Note de synthèse

Instauration d'un chemin réservé aux piétons et cyclistes le long et du côté du canal afin de sécuriser le cheminement des usagers doux.

**19 Abrogation PMR - Avenue Joseph Wauters à CUESMES**

Note de synthèse

Abrogation d'un emplacement de stationnement réservé à une personne à mobilité réduite.

**20 Abrogation PMR - Avenue Joseph Wauters à CUESMES**

Note de synthèse

Abrogation d'un emplacement de stationnement réservé à une personne à mobilité réduite.

**21 Création d'un emplacement de stationnement PMR - Avenue des Tulipes à NIMY**

Note de synthèse

Création d'un emplacement de stationnement réservé à une personne à mobilité réduite

**22 Abrogation PMR - Rue des Viaducs à NIMY**

Note de synthèse

Abrogation d'un emplacement de stationnement réservé à une personne à mobilité réduite.

**23 Abrogation PMR - Rue de Niamey à JEMAPPES**

Note de synthèse

Abrogation d'un emplacement de stationnement réservé à une personne à mobilité réduite.

## **24 Abrogation PMR - Rue du Peuple à CUESMES**

### Note de synthèse

Abrogation d'un emplacement de stationnement réservé à une personne à mobilité réduite.

## **25 CPAS - Modification budgétaire ordinaire n°1 - exercice 2020**

### Note de synthèse

Le Conseil de l'Action Sociale, en date du 15 juillet 2020, a décidé de procéder au 1er amendement du budget 2020.

A la lecture des documents transmis (en annexe), il appert que l'intervention communale n'est pas modifiée. Il convient de soumettre au Conseil communal de septembre 2020 le 1er amendement du budget 2020 du CPAS.

## **26 AU 1416/AB demande de permis d'urbanisme introduite par l'IDEA visant la création d'une liaison de voirie Chemin de Binche - extension bis au sein de la ZAE Frameries Crachet**

### Note de synthèse

Une demande introduite par l'Intercommunale IDEA représentée par M. Benjamin BENRUBI - Directeur Etudes et Réalisations IDEA, dont le siège est établi rue de Nimy, 53 à 7000 MONS, vise la création d'une voirie de liaison pour l'extension bis au sein de la ZAE Frameries-Crachet, sur des biens sis entre l'Avenue du Parc d'Aventure Scientifique et le chemin de Binche implantés sur les territoires de Frameries et de Mons.

Ces biens sont cadastrés en domaine public sur l'entité de Mons et cadastrés 1er Division Section A 112 D2 pie, 112 C2 pie, 126 pie, 128 A pie, 130 k pie, 132 c pie, 135 pie, 136 pie, 137 A, 482 D, 138 E pie sur l'entité de Frameries et appartiennent et sont en cours d'acquisition par l'IDEA ;

Le projet consiste à réaliser des travaux techniques visant la construction d'une voirie industrielle équipée au sein de la zone d'activité économique de Frameries-Crachet. L'objectif visé est de finaliser le réseau de voiries existant en vue d'augmenter la capacité d'accueil de la ZAE de Frameries-Crachet et d'établir une liaison avec le zoning industriel de Frameries au niveau du chemin de Binche.

L'assiette de la nouvelle voirie s'établit uniquement sur le territoire de la communal de Frameries dans le prolongement de la voirie de liaison sur la ZAS du Crachet.

L'axe du chemin de Binche, référencé chemin n°2 à l'Atlas de Frameries et à l'Atlas de Mons, matérialise la limite entre les deux communes.

Les travaux projetés au niveau de la jonction avec la voiries de liaison et le Chemin de Binche entraînent des modifications au niveau de l'Atlas de Frameries et l'Atlas de Mons.

Ce chemin concerne donc les deux communes ; la partie sise sur le territoire de Mons concerne le domaine public de la voirie (Chemin de Binche non cadastré).

La modification de la voirie communale existante concerne donc le chemin vicinal n°2 qui, sur une longueur de +/- 70m, se voit élargit en son assiette afin d'accueillir cette nouvelle voirie.

La voirie industrielle est établie en zone d'activité économique industrielle au plan de secteur sur les parcelles de Frameries ; seuls les travaux de rétablissement des abords après suppression de 70 mètres de Chemin de Binche sont situés en zone agricole au Plan de Secteur. Les travaux consistent en un engazonnement qui sera restitué à la zone agricole ;

Conformément aux dispositions du CoDt et du Décret Voirie du 6 février 2014, le dossier a été soumis aux mesures de publicité du 29/05/2020 au 29/06/20, en vertu des articles suivants :

- article de l'annonce de projet : Article D.IV.40 - Ecart à un schéma, à un guide ou à un permis d'urbanisation : écart au schéma de développement communal de Mons pour la création d'une voirie au droit de la zone non urbanisée en zone agricole ;
- écart au guide communal d'urbanisme de Mons car le projet est situé hors zone urbanisable.
- articles de l'enquête :

D IV 11 du CoDT : dérogation au plan de secteur : travaux d'équipement à finalité d'intérêt général repris en zones agricole et verte ;  
D.IV.41. et R.IV.40-1, §1 et §7 du CoDT, renvoyant au décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale.

6 réclamations ont été reçues lors de celle-ci.

Sur base des résultats de l'enquête publique et de l'avis remis par le Bureau d'Etudes Voirie, l'avis du Conseil communal est sollicité sur la modification du domaine communal engendrée par le projet.

## **27 4/règlement d'ordre intérieur des écoles communales de la Ville de Mons/modification**

### Note de synthèse

Modification du ROI des écoles communales de la Ville de Mons en ajoutant un article sur le RGPD.

## **28 Sécurisation des vélos - Intervention communale dans l'acquisition de cadenas sécurisés - Modification des conditions d'octroi**

### Note de synthèse

Considérant qu'un nombre important de demandes introduites dans le cadre de l'opération "Un vélo avec cadenas - pas de tracas" doivent être refusées car les cadenas ne correspondent pas aux critères demandés ;  
Considérant que certains modèles de cadenas refusés répondent toutefois aux exigences minimales de résistance et d'efficacité contre le vol, il est proposé de modifier les conditions d'octroi de cette prime afin de correspondre au mieux aux modèles sécurisés mis sur le marché actuellement.

## **29 PST 6.1.2 Majoration du subside de prévention et gestion des déchets / démarche zéro déchet inscription**

### Note de synthèse

Arrêté du GW du 17 juillet 2008 relatif à l'octroi de subventions aux pouvoirs subordonnés en matière de prévention et de gestion des déchets - mise en oeuvre des nouvelles dispositions concernant la démarche zéro-déchet suite à l'AGW modificatif du 18 juillet 2019.

## **30 Nouveau règlement communal relatif à l'exercice et à l'organisation des activités foraines : approbation**

### Note de synthèse

Le Conseil communal est invité à statuer sur le projet de nouveau règlement communal relatif à l'exercice et à l'organisation des activités foraines et des activités ambulantes de gastronomie foraine sur les fêtes foraines publiques et sur le domaine public.

## **31 Rue du Miroir 16/20 - Acte de base modificatif - Approbation du projet d'acte**

### Note de synthèse

Il est proposé au conseil communal d'approuver le projet d'acte de base modificatif concernant l'immeuble dénommé "Rue du Miroir 16/20" à Mons, en intégrant la venelle dans la copropriété.

## **32 Parcelle de terrain à Villers st-Ghislain - renon à la convention d'occupation et cession**

### Note de synthèse

Le conseil communal est invité à se prononcer sur la demande de renon d'une convention portant sur l'occupation d'une parcelle de terrain sise à Villers-Saint-Ghislain et de décider du devenir de ce bien

**33 Rue de la Chaussée 40 (Cutshop) - Rapport d'expertise et offre d'achat éventuel**

Note de synthèse

Le Conseil Communal doit se positionner sur l'achat d'un bâtiment sis à Mons dans le piétonnier

**34 Mise en vente des parcelles sises à Jemappes, rue du Château Guillochain cadastrées 22ème division, section A, n°38 A3, 38 Z2, 38 Y2 et 38 H4 (Pie).**

Note de synthèse

Mise en vente des parcelles sises à Jemappes, rue du Château Guillochain cadastrées 22ème division, section A, n°38 A3, 38 Z2, 38 Y2 et 38 H4 (Pie)

**35 Rétrécissement partiel du domaine public de la voirie communale dénommée "Rue Jean Jaurès" à Cuesmes, accord sur le projet d'acte de vente.**

Note de synthèse

Rétrécissement partiel du domaine public de la voirie communale dénommée "Rue Jean Jaurès" à Cuesmes, accord sur le projet d'acte de vente.

**36 Vente du terrain "Clos des Hirondelles" sis à Ghlin, Route de Wallonie, cadastré section B n° 752 A 3 / Nouvelle publicité de mise en vente**

Note de synthèse

Vente du terrain "Clos des Hirondelles" sis à Ghlin, Route de Wallonie, cadastré section B n° 752 A 3 (73 a 51 ca) / Nouvelle publicité de mise en vente.

**37 79013 Saint-Martin Ghlin - Compte 2019**

Note de synthèse

Présentation du compte 2019 de la fabrique d'église Saint Martin à Ghlin au conseil communal pour approbation.

**38 79020 Saint-Martin à Jemappes - Compte 2019**

Note de synthèse

Présentation du compte 2019 de la fabrique d'église Saint Martin à Jemappes au conseil communal pour approbation.

**39 79019 Sainte-Barbe à Flénu - Compte 2019**

Note de synthèse

Présentation du compte 2019 de la fabrique d'église Sainte Barbe à Flénu au conseil communal pour approbation.

**40 79027 EPUB Jemappes - Compte 2019**

Note de synthèse

En date du 24 avril 2020, le compte 2019 de la fabrique d'église EPUB à Jemappes a été introduit à l'administration communale de Mons.

Après analyse de celui-ci, il y a lieu de les présenter au conseil communal pour approbation.

**41 COVID 19 - Modification du Règlement d'Ordre Intérieur de la piscine communale de Cuesmes**

Note de synthèse

Le Conseil communal est invité à prendre connaissance et à valider la modification du Règlement d'Ordre Intérieur de la piscine communale de Cuesmes. En effet, le protocole d'organisation des activités en piscine de la Fédération Wallonie-Bruxelles stipule qu'un article concernant le respect du protocole Covid doit être ajouté au ROI afin de pouvoir permettre la réouverture de la piscine au public.

**42 ASBL L'Enfant-Phare - Approbation des comptes et bilans 2019**

Note de synthèse

L'ASBL L'Enfant-Phare soumet ses comptes et bilan de l'exercice 2019, arrêtés par son Assemblée Générale.

**43 ASBL Régie des quartiers de Mons - Frameries - Colfontaine - Approbation des comptes et bilans 2019**

Note de synthèse

L'ASBL Régie des quartiers de Mons - Frameries - Colfontaine soumet ses comptes et bilan de l'exercice 2019, arrêtés par son Assemblée Générale.

**44 Validation du plan des limites (plan de rétrocession) VOI 12/3a - Voirie communale "Rue du Grand Courant" (tronçon en impasse) - 7033 Mons (ex.Cuesmes)**

Note de synthèse

Le Conseil communal est invité à se prononcer sur la validation du plan des limites (plan de rétrocession - Superficie 1.990m<sup>2</sup>) référencé "VOI 12/3a" de la voirie communale dénommée " Rue du Grand Courant (tronçon en impasse)" (Code Rue: 7033/1104) créée en la Zone Artisanale et de Services "La Poire d'Or" à 7033 Mons (ex. Cuesmes) dans le cadre du Permis d'urbanisme AB17739/AUB art.127

AVIS FAVORABLE.

**45 Validation du plan des limites (plan de rétrocession) VOI 12/1a - Voirie communale "Rue Auguste NICODEME" - 7033 Mons (ex.Cuesmes)**

Note de synthèse

Le Conseil communal est invité à se prononcer sur la validation du plan des limites (plan de rétrocession - Superficie 2.164m<sup>2</sup>) référencé VOI 12/1a de la voirie communale dénommée "Rue Auguste NICODEME" (Code Rue: 7033/1109) créée en la Zone Artisanale et de Services "La Poire d'Or" à 7033 Mons (ex.Cuesmes) dans le cadre du permis d'urbanisme AB17738/MD art.127

AVIS FAVORABLE

**46 Validation du plan des limites (plan de rétrocession) VOI 12/2a - Voirie communale "Rue Georges PLUMART" - 7033 Mons (ex.Cuesmes)**

Note de synthèse

Le Conseil communal est invité à se prononcer sur la validation du plan des limites (plan de rétrocession - Superficie matrice cadastrale: 1.472m<sup>2</sup> - Superficie mesurage: 1.503m<sup>2</sup>) référencé VOI 12/2a de la voirie communale dénommée "Rue Georges PLUMART" (Code Rue: 7033/1106) créée en la Zone Artisanale et de Services "La Poire d'Or" à 7033 Mons (ex.Cuesmes) dans le cadre du permis d'urbanisme AB17738/MD art.127

AVIS FAVORABLE

**47 PST 14.3.2 : Wallonie-2020.EU – Maternité commerciale – Travaux de rénovation du 54 rue de la Chaussée à Mons – approbation d'un avis rectificatif.**

Note de synthèse

Suite aux remarques émises par le SPW-DAOV en date du 13 août 2020 sur les documents du marché relatifs à l'immeuble sis 54 rue de la Chaussée, et suite à la constatation d'erreurs matérielles au sein du métré, il convient d'approuver un avis rectificatif.

**48 PST 14.3.2 : Wallonie-2020.EU – Maternité commerciale – Travaux de rénovation du 25 rue de la Chaussée à Mons – approbation d'un avis rectificatif.**

Note de synthèse

Suite aux remarques émises par le SPW-DAOV en date du 13 août 2020 sur les documents du marché relatifs à l'immeuble sis 25 rue de la Chaussée, et suite à la constatation d'erreurs matérielles au sein du métré, il convient d'approuver un avis rectificatif.

**49 PST 14.3.2 : Wallonie-2020.EU – Maternité commerciale – Travaux de rénovation du 26 28 rue de la Chaussée à Mons – approbation d'un avis rectificatif.**

Note de synthèse

Suite aux remarques émises par le SPW-DAOV en date du 13 août 2020 sur les documents du marché relatifs à l'immeuble sis 26 28 rue de la Chaussée, et suite à la constatation d'erreurs matérielles au sein du métré, il convient d'approuver un avis rectificatif.

**50 PST14.3.2 – Wallonie-2020.EU - Projet CLU - approbation des conditions de marché et du mode de passation - MP de services "DESIGNATION D'UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE CHARGÉE D'ACCOMPAGNER LA VILLE DE MONS DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN CENTRE LOGISTIQUE URBAIN" (MISSION GLOBALE DE CONSULTANCE EN LOGISTIQUE URBAINE ET D'AUTEUR DE PROJET) - BE 2020/W2020/CONSULTANT LOGISTIQUE ET AP-CLU/LM - PROCEDURE OUVERTE AVEC PUBLICITE EUROPEENNE**

Note de synthèse

- Intitulé du marché : DESIGNATION D'UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE CHARGÉE D'ACCOMPAGNER LA VILLE DE MONS DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN CENTRE LOGISTIQUE URBAIN (MISSION GLOBALE DE CONSULTANCE EN LOGISTIQUE URBAINE ET D'AUTEUR DE PROJET -WALLONIE-2020.EU (BE 2020/W2020/CONSULTANT LOGISTIQUE ET AP-CLU/LM) - PROCEDURE OUVERTE AVEC PUBLICITE EUROPEENNE

- Phase : Approbation des conditions du marché et du mode de passation

- Mode de passation : procédure ouverte avec publicité européenne

- Estimation : 325.813,07€ HTVA ou 394.233,82€ TVAC (la TVA est inéligible auprès du FEDER/SPW)

- Crédits (BE - 2020):

- 70.500 € : Budget Extraordinaire 2020 - 52910/747-60 - Centre Logistique Urbain, consultant logistique, Wallonie 2020 (n° de projet 20201000)



- 220.000 € : Budget Extraordinaire 2020 - 52901/733-60 - Centre Logistique Urbain, honoraires auteur de projet, Wallonie 2020 - (n° de projet 20201000)  
- Un complément budgétaire de 103.733,82€ sera demandé en MB2 (notamment pour assumer en fonds propres l'inéligibilité de la TVA pour le projet CLU et l'élargissement de la mission de consultance juridique décidée par le CBE en date du 20/08/20)

**51 PST 14.3.2 : W2020/Quartier Gare-Congrès\_Places Léopold & Congrès\_MONS\_Marché M7 : Marché conjoint de travaux portant sur l'aménagement des abords de la gare multimodale - Approbation de l'avis rectificatif n°1 au cahier spécial des charges n° : 60/53/65/19/0001271 établi par la SNCB-EUROGARE**

Note de synthèse

Dans le cadre du projet "Quartier Gare-Congrès", le Conseil Communal est invité à approuver l'avis rectificatif n°1 au cahier spécial des charges concernant les travaux des Places Léopold et Congrès menés conjointement avec la SNCB.

L'avis rectificatif porte sur l'intégration :

1. des conclusions du rapport de qualité des terres et du rapport d'étude ballast du site ;
2. des adaptations des postes de chapitre D Travaux préparatoires – Démolitions dans les différents métrés résultant du rapport qualité des terres et du rapport d'étude ballast ;
3. des démolitions partielles de la voirie béton de l'ancienne avenue Melina Mercuri, partie empiétant dans les aménagements futurs côté place des Congrès;
4. des adaptations des choix de luminaires en relation avec la correction du niveau d'éclairage de la place des Congrès et du contrôle du dossier d'éclairage.
5. - de 3 plans de coupes complémentaires sur les situations existantes pour précisions du dossier
  - de 1 plan sur les repérages des zones RQT des terres et ballast
  - de 1 plan sur la mise à jour du niveau d'éclairage place des Congrès.
6. d'un délai partiel de rigueur pour la réalisation de la voirie d'accès au parking Nord SNCB côté Place Congrès

- Intitulé du marché : Wallonie 2020 - Quartier Gare-Congrès\_Places Léopold & Congrès\_ Mons - gare multimodale - Marché M7 : Marché conjoint de travaux portant sur l'aménagement des abords de la gare multimodale

- Phase : Approbation de l'avis rectificatif n°1 du cahier spécial des charges et du métré estimatif des travaux

- Mode de passation : Procédure négociée avec mise en concurrence préalable (procédure en deux phases)

- Estimation totale des travaux suite à l'avis rectificatif : 13.311.473,26 € HTVA soit 16.106.882,65 € TVAC (soit une majoration de 90.039,76 € TVAC) répartis comme suit :

- Part à charge de la Ville : 11.437.698,09 € HTVA ou 13.839.614,69 € TVAC (soit une majoration de 25.980,40 € TVAC)

- Part à charge de la SNCB : 1.873.775,17 € HTVA ou 2.267.267,96 € TVAC (soit une majoration de 64.059,36 € TVAC)

Budget Extraordinaire 2020 : article budgétaire 42103/732-60 (n° de projet 20200600) - Wallonie 2020 Projets quartier Gare-Congrès, Places Léopold et Congrès, travaux.

**52 BE.2020/VEH.421.072.00/BS - Equipes de réfection voirie, acquisition d'un camion - Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure ouverte)**

Note de synthèse

- Intitulé du marché : **Equipes de réfection voirie, acquisition d'un camion**

- Phase : **Approbation des conditions du marché et du mode de passation**
- Mode de passation : **procédure ouverte**
- Estimation : **€ 115.500,00 HTVA ou € 139.755,00 TVAC**

**53 SMP-FS/BE-2020-VEH-875-079-00-CD/Acquisition de camions simple cabine pour la zone de proximité/ Approbation de l'investissement et du recours au SPW**

Note de synthèse

- Intitulé du marché : **Acquisition de camions simple cabine pour la zone de proximité (SPW)**
  - Phase : **Approbation de l'investissement et du recours au SPW**
  - Mode de passation : **procédure ouverte lancée par le SPW**
  - Montant de l'acquisition : **109.341,25 € HTVA soit 132.302,91 € TVAC**
  - Crédit : **2020 - Budget Extraordinaire - 87504/743-53 - Service de proximité, acquisition de camion simple cabine - 87526/961-51 (n° de projet 20200029)**
- 54 SMP-FS/BE-2020-421-110-00-CD/Fourniture et pose de bulles a verres enterrées et aériennes/Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure négociée directe avec publication préalable)**

Note de synthèse

- Intitulé du marché : **Fourniture et pose de bulles a verres enterrées et aériennes,**
- Phase : **Approbation des conditions du marché et du mode de passation,**
- Mode de passation : **procédure négociée directe avec publication préalable,**
- Estimation : **60.000,00 € HTVA soit 72.600,00 € TVAC,**
- Crédit : **2020 - Budget Extraordinaire - 42115/731-60 - Pose et fourniture de bulles a verres enterrées et aériennes - 42128/961-51 (n° de projet 20201815)**
- Montant du crédit : **73.000,00 €**

**55 E2020/426.130.00(06)/SD - Eclairage public – Travaux d'amélioration – Economie d'énergie – Approbation de l'offre 20595391 du 11/06/2020.**

Note de synthèse

- Phase : **Approbation de l'offre 6 pour 2020. (Rues diverses Havré et Saint-Symphorien)**
- Mode de passation : **Convention-cadre avec ORES.**
- Montant de l'offre : **€ 74.359,22 HTVA ou € 89.974,66 TVAC**
- Montant du crédit : **2020 - Budget Extraordinaire - 42604/732-60-20202000 - Eclairage public, travaux d'amélioration - économie d'énergie - 42621/961-51 à compenser en recette par l'emprunt.**

**56 BE.2020/Sub.722.175.00 - Ecole A.Legrand, renouvellement menuiseries extérieures - Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure négociée directe avec publication préalable)**

Note de synthèse

- Intitulé du marché : **Ecole A.Legrand, renouvellement menuiseries extérieures**

- Phase : **Approbation des conditions du marché et du mode de passation**

- Mode de passation : **procédure négociée directe avec publication préalable**

- Estimation :

€ 339.859,40 HTVA ou € 360.250,96 TVAC

- Montant du crédit : 2020 - Budget Extraordinaire - 72239/723-60 -

Ecole A.Legrand, renouvellement menuiseries exterieures - 72296/961+72218/661-51 (n° de projet 20130027)

**57 BE.2020/sub.722.171.00/BD - Ecole des Sorbiers à Cuesmes, remplacement des portes et châssis -  
Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure négociée directe avec  
publication préalable)**

Note de synthèse

- Intitulé du marché : **Ecole des Sorbiers à Cuesmes, remplacement des portes et châssis**

- Phase : **Approbation des conditions du marché et du mode de passation**

- Mode de passation : **procédure négociée directe avec publication préalable**

- Estimation : € 317.920,00 HTVA ou € 336.995,20 TVAC

- Montant du crédit : 2020 - Budget Extraordinaire - 72237/723-60 -

Ecole des Sorbiers a Cuesmes, remplacement des portes et chassis - 72290/961+72216/661-51 (n° de projet 20180040)

**58 BE.2020/832.260.00/BD - Reconditionnement du site de l'ancienne école St Lazare, mission d'auteurs  
de projet - Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure négociée  
sans publication préalable)**

Note de synthèse

- Intitulé du marché : **Reconditionnement du site de l'ancienne école St Lazare, mission d'auteurs de projet**

- Phase : **Approbation des conditions du marché et du mode de passation**

- Mode de passation : **procédure négociée sans publication préalable**

- Estimation : € 100.000,00 HTVA ou € 121.000,00 TVAC

- Montant du crédit : 2020 - Budget Extraordinaire - 83201/733-60 -

"L'Escale", honoraires etudes et travaux de renovation du batiment -83202/961-51 (n° de projet 20200019)

**59 2020/RF.ancien.bât.GRH.1 - Reconditionnement et assainissement de bâtiments communaux dans  
l'îlot de la Grand Place: aménagement - Approbation des conditions du marché et du mode de  
passation (procédure négociée directe avec publication préalable)**

Note de synthèse

- Intitulé du marché : **Reconditionnement et assainissement ancienne GRH dans l'îlot. Partie : aménagement**

- Phase : **Approbation des conditions du marché et du mode de passation**

- Mode de passation : **procédure négociée directe avec publication préalable**

- Estimation :  
€ 517.338,75 HTVA ou € 625.979,89 TVAC

- Montant du crédit : 2020 - Régie Foncière BO - 343-102/362-102 -  
Aménagement de biens acquis pour la politique foncière (n° de projet \_\_\_\_)

**60 BE.2020/722.194.00 - Bâtiments scolaires, renouvellement des menuiseries extérieures -  
Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure négociée sans  
publication préalable)**

Note de synthèse

- Intitulé du marché : **Bâtiments scolaires, renouvellement des menuiseries extérieures**

- Phase : **Approbation des conditions du marché et du mode de passation**

- Mode de passation : **procédure négociée sans publication préalable**

- Estimation :  
€ 61.180,00 HTVA ou € 64.850,80 TVAC

- Montant du crédit : 2020 - Budget Extraordinaire - 72203/723-60 -  
Batiments scolaires, renouvellement des menuiseries exterieures - 06023/995-51 (RF) (n° de projet 20202210)

**61 Restauration des ferronneries du Square Saint-Germain à Mons (Lot 2) - Approbation des conditions  
du marché et du mode de passation (procédure négociée directe avec publication préalable)**

Note de synthèse

- Intitulé du marché : **Restauration des ferronneries du Square Saint-Germain à Mons (Lot 2)**

- Phase : **Approbation des conditions du marché et du mode de passation**

- Mode de passation : **procédure négociée directe avec publication préalable**

- Estimation :  
€ 210.270, 00 hors TVA ou € 254.426, 70 TVAC (€ 44.156,70 TVA co-contractant)

- Montant du crédit : 902.000€ (773.701,20€ subsides et 128.298,80€ par emprunt)

- Budget Extraordinaire 2020 article 76603/721.60/2020-1200

**62 Réaménagement et restauration du Square Saint-Germain à Mons (lot 1)- Approbation des  
conditions du marché et du mode de passation (procédure ouverte)**

Note de synthèse

- Intitulé du marché : Réaménagement du Square Saint-Germain à Mons (lot 1)

- Phase : **Approbation des conditions du marché et du mode de passation**

- Mode de passation : **procédure ouverte**

- Estimation : € 495.029,27 hors TVA ou € 598.985,42 TVAC

- Montant du crédit : 902.000€ (pour les 2 lots)

- Budget Extraordinaire 2020 article 76603/721.60/2020-1200

**63 BE.2020/722.172.00 - École des Sorbiers à Cuesmes, renouvellement des toitures - Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure négociée directe avec publication préalable)**

Note de synthèse

- Intitulé du marché : **École des Sorbiers à Cuesmes, renouvellement des toitures**

- Phase : **Approbation des conditions du marché et du mode de passation**

- Mode de passation : **procédure négociée directe avec publication préalable**

- Estimation : € 502.672,80 HTVA ou € 532.833,17 TVAC

- Montant du crédit : 2020 - Budget Extraordinaire - 72215/723-60 -  
Ecole des Sorbiers à Cuesmes, renouvellement des toitures -72264/961-51 (n° de projet 20180040)

**64 BE.2020/423.117.00 - Service Mobilité, aménagement PMR - Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure négociée directe avec publication préalable)**

Note de synthèse

- Intitulé du marché : Service Mobilité, aménagement PMR

- Phase : Approbation des conditions du marché et du mode de passation

- Mode de passation : procédure négociée directe avec publication préalable

- Estimation : € 201.828,70 HTVA ou € 244.212,73 TVAC

- Montant du crédit : 300.000€

- Budget Extraordinaire 2020 - 42302/731-60 - Service Mobilite, aménagement PMR - 42315/961-51 (n° de projet 20201900)

**65 Renouvellement de la charte VIASANO**

Note de synthèse

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil,

La Ville de Mons est partenaire du programme VIASANO depuis 2011. C'est le service Egalité des chances, en charge de la santé, qui en est l'opérateur local. Viasano est une asbl qui aide les villes et communes à créer autour des familles un environnement qui facilite les bons comportements alimentaires et une activité physique quotidienne. Depuis près de 10 ans, le service Egalité des chances participe aux formations du programme, utilise les campagnes Viasano disponibles et crée une multitude d'activités locales en lien avec ce programme. A titre d'exemple, les campagnes concernent : comment manger sainement à petit prix, l'alimentation des + de 18 mois, les nouvelles recommandations alimentaires, l'eau, les fruits, les légumes... L'ensemble des campagnes est réalisé et rédigé par un comité d'experts issus du milieu diététique et médical. Ce sont des campagnes de prévention « clés sur porte » à destination des Villes.

Le service Egalité des chances propose que la Ville de Mons s'engage à nouveau dans ce partenariat en signant le renouvellement de la charte.

Nous prions votre Assemblée de bien vouloir statuer sur ce point.

**66 Sous réserve - Convention avec Think Pink : « Mons, Ville Rose »**

Note de synthèse

Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil,

Suite à la motion déposée lors du Conseil communal de janvier 2020 afin que Mons devienne « Ville Rose », une rencontre a été organisée entre Think Pink et le service Egalité des chances et citoyenneté.

Le Label « Ville rose » vise à mettre en valeur les villes sensibilisées à la lutte contre le cancer du sein qui ont signé une convention de partenariat avec l'asbl Think Pink. Par cette convention, la Ville s'engage officiellement à soutenir la lutte contre le cancer du sein en diffusant les informations utiles à une meilleure connaissance de la maladie, en sensibilisant les femmes au mammothest et en participant et organisant des actions avec l'asbl Think Pink.

Cette proposition de partenariat étant dans la continuité des actions de prévention menées par le conseil consultatif de la santé et le service Egalité des chances, nous prions votre Assemblée de bien vouloir statuer sur ce point.